

Note “Valeur de Gaia-X dans le développement de l’économie européenne utilisant des solutions d’IAG”

Le développement de l’IA a connu une accélération spectaculaire au cours des derniers mois, son impact annuel sur l’économie mondiale est estimé entre 2,6 et 4,4 mille milliards de dollars (étude McKinsey, juin 2023). Il apparaît aujourd’hui certain que l’IA déterminera la prospérité et la pérennité de pans entiers de l’économie et de l’industrie voire de la société. C’est pourquoi, entreprises et administrations publiques manifestent de l’appétence pour ces nouvelles technologies et les expérimentent afin d’en tirer tout le potentiel. Elles repensent leur fonctionnement à l’aune de cette technologie pour en saisir les opportunités.

L’IA a besoin de données pour fonctionner et progresser, elle a aussi besoin de capacités massives de calcul et de stockage, ce que le cloud permet grâce à des investissements mutualisés. Les outils d’IA se nourrissent en effet continuellement de données pour réaliser des prédictions, automatiser des processus, améliorer les analyses ou personnaliser des expériences. Les données d’apprentissage sont essentielles au bon fonctionnement de ces Intelligences Artificielles, elles doivent représenter un champ d’observation large permettant de couvrir ce qui doit être modélisé. Ces données ne sont pas forcément situées dans une seule entreprise mais peuvent provenir de toute la filière du processus qu’elles cherchent à représenter. C’est alors que l’on parle de circulation de données entre acteurs de la filière.

75% des données viennent des entreprises. C’est une incroyable manne à exploiter pour l’IA d’autant qu’elles sont souvent de meilleure qualité que celles qui sont disponibles sur le web. Elles doivent toutefois pouvoir être partagées et utilisées dans un environnement de confiance pour stimuler leur exploitation. La confiance dans les systèmes d’IA repose à la fois sur la confiance dans l’infrastructure de cloud hébergeant les modèles et les données d’apprentissage mais aussi sur l’origine de celles-ci et sur le respect du consentement donné pour leur utilisation. La description de la chaîne du consentement doit donc répondre à des standards permettant de s’assurer que celui-ci a bien été donné pour les usages envisagés. C’est pourquoi les organisations développant ou personnalisant des modèles d’IA mènent une réflexion poussée et structurée quant aux données qu’elles utilisent et aux différents services de cloud qui s’offrent à elles. Gaia-X apporte justement une réponse à cet objectif.

Dès sa création, l’association Gaia-X a eu pour ambition de permettre aux organisations de tirer le meilleur parti de leurs données. À travers ses cadres techniques et juridiques, elle donne aux producteurs, consommateurs et utilisateurs de données le contrôle de l’usage des données et de la technologie sous-jacente avec des règles vérifiables afin d’accéder aux données et de les utiliser. En effet, Gaia-X s’est pour cela constituée en interface, à la croisée des données et de l’infrastructure, afin de proposer la définition des standards techniques et juridiques auxquels les services nécessaires à la création de valeur autour de ces données doivent répondre. Grâce à cela les utilisateurs ont accès à un écosystème décentralisé et de confiance, répondant à ces standards et peuvent choisir entre les offres de services des fournisseurs, décrites de manière harmonisée, selon des critères clairement définis, partagés, vérifiables et standardisés.

Les membres de Gaia-X ont défini un cadre de confiance, appelé *trust framework*, qui regroupe l’ensemble des règles qui définissent la base minimale pour faire partie de l’écosystème Gaia-X. Ces règles garantissent une gouvernance commune et les niveaux de base de l’interopérabilité entre participants à l’écosystème Gaia-X, tout en laissant les utilisateurs entièrement maîtres de l’usage de leurs données.

Par ailleurs, ils ont défini et spécifié trois niveaux de labels qui garantissent la protection des données, leur transparence, sécurité, portabilité, réversibilité, ainsi que le contrôle européen, et qui permettent de répertorier et de comparer dans des catalogues de services toutes les solutions des fournisseurs de cloud. Ces catalogues, tel que celui proposé par le projet Aster-X, permettent en effet de rechercher

et sélectionner des services cloud selon différents critères : le niveau de Label Gaia-X (1, 2 ou 3), le type de service, la localisation ou les certifications attachées, facilitant ainsi le recours à des solutions adaptées aux besoins des organisations ou écosystèmes.

La transparence, l'ouverture, l'interopérabilité sont les prérequis du développement d'une IA européenne de confiance, entraînée sur des données éthiques et des modèles ouverts, et qui n'enferme pas leurs utilisateurs en dissimulant leur fonctionnement.

Les enjeux de concurrence et de possibilité de choix éclairé qui ont mené à la création de Gaia-X et encouragé depuis 3 ans des centaines d'organisations à participer à ses travaux, revêtent une importance nouvelle alors que la demande de capacité de calcul et de stockage explose et que le risque de la constitution d'un marché de l'IA concentré autour de quelques acteurs dominants se profile.

L'Europe ne doit pas manquer le tournant de l'IA et doit mettre toutes les chances de son côté pour proposer une innovation qui respecte ses valeurs, et Gaia-X y contribue grâce aux bases posées qui donnent la main aux producteurs et utilisateurs de la donnée.

La confiance dans les services utilisant des outils d'intelligence artificielle ne vient-elle pas d'une confiance sur les données d'apprentissage et les services de cloud utilisés ? Il est important qu'un utilisateur de ces services ait la vision complète et transparente de l'ensemble de la chaîne. C'est ce que permet Gaia-X avec un standard, reconnu à l'échelle européenne, qui s'avère central dans cette chaîne de confiance.